

Mme GARNIER Catherine
La Tachonnerie
16 700 La Faye

le 29,01,19

n°7 DP

Mme La Commissaire Enquêteur
de RUFFEC

Mme La Commissaire,

Les éoliennes ne sont pas plus laides que les pylônes électriques ou que les réacteurs de CIVAUX (86). De plus les risques sont beaucoup plus faibles en cas d'accident que pour les centrales nucléaires, et l'on n'éprouve pas de sensation d'étouffement.

Les retombées éconiques et fiscales sont importantes pour les Communes, les entreprises locales et aussi ma profession, agricultrice.

La construction d'un parc éolin apportera sa modeste pierre à la transition énergétique.

Pour toutes ces raisons, je soutiens

le parc éolien de RUFFEC.

Salutations les meilleurs.

C. GARNIER

